



FFvolley

COMMISSION ELECTORALE FEDERALE

PROCES-VERBAL N°8 DU 24 JUIN 2022

VISIOCONFERENCE

SAISON 2021/2022

Présents :

Jean-Jacques DECORDE, Président
Serge CORVISIER, Michel ERINTCHEK

Assistent :

Laurie FELIX, Responsable Juridique
Sylvie PROUVÉ, Secrétaire de Direction
Thierry BOLOMEY, Informaticien

Les membres de la Commission Electorale Fédérale (CEF) se sont réunis par visioconférence afin de procéder au scellement des urnes dans le cadre de l'élection du Représentant Territorial Masculin de la Ligue Occitanie Pyrénées Méditerranée du Conseil d'Administration Olympiade 2021/2024, conformément à l'article 8 du code Electoral.

Thierry BOLOMEY, Informaticien précise que le serveur utilisé avec l'accès aux votes est sécurisé et hébergé en région parisienne.

Il a été procédé le vendredi 24 juin 2022 à l'envoi aux clubs votants d'un lien d'accès où apparaît leur identifiant et mot de passe avec l'indication des dates d'ouverture et de fermeture des votes. Les identifiants ont été établis de façon aléatoire.

Présenté au Conseil d'Administration du 07/07/2022
Date de diffusion : 24/06/2022
Auteur : Jean-Jacques DECORDE

I – OPERATION DE SCHELLEMENT

Pour le vote électronique, il est prévu les urnes électroniques suivantes :

- Une urne pour la Ligue OCC pour le scrutin du représentant territorial

Pour le scellement des urnes, la CEF :

1. A vérifié que les composantes du système de vote électronique ayant fait l'objet d'une expertise n'ont pas été modifiées ;
2. A vérifié que l'urne électronique est vide ;
3. A procédé à l'établissement et à la répartition des clefs de chiffrement pour l'urne.

Quatre clefs de chiffrement sont éditées pour chaque urne et ainsi réparties :

- Une clef est attribuée à Mme Sylvie PROUVÉ, salariée ;
- Une clef est attribuée à Mme Laurie FELIX, salariée ;
- Une clef est attribuée à M. DECORDE, président de la CEF ;
- Une clef est attribuée à M. CORVISIER, membre de la CEF.

Chaque clef est attribuée selon une procédure garantissant aux attributaires qu'ils sont les seuls à avoir connaissance du mot de passe associé à la clef qui leur est personnellement attribuée.

Chacune des quatre personnes confirment en séance avoir reçu quatre clefs de chiffrement pour chacune des urnes.

4. Grace à Thierry BOLOMEY qui partage son écran informatique en direct, a procédé au scellement informatique des urnes, du système de vote, des listes électorales, des candidats par les clefs de chiffrement délivrées ;

Le scellement des urnes s'est terminé à 9h00.

II – POINTS DIVERS

La CEF rappelle que le taux de participation sera visible, quand les votes seront ouverts, avec le nombre de clubs et le nombre de voix exprimées pendant la durée des votes.

La CEF rappelle conformément au Code Electoral qu'une présence sera assurée par M. Jean-Jacques DECORDE, Président de la CEF pendant toute la durée du scrutin pour les dirigeants de LRVB ou de la FFvolley pour donner un avis sur un problème lié à l'organisation matérielle de l'élection. Les coordonnées téléphoniques de la CEF seront accessibles sur le compte de chaque club votant.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la CEF clôture la séance.

Le Président de la CEF
Jean-Jacques DECORDE

La secrétaire de séance
Sylvie PROUVÉ